

FORMULAIRE DE DEMANDE DE FONDS SOCIAL

L'enfant pour lequel vous formulez la demande

Son nom : Son prénom :
Classe : Sa date de naissance :/...../.....

Vous-même :

Vous êtes : le père La mère Autre :

Votre nom : Votre Prénom :

Votre adresse :

974.... Ville : Votre Numéro de téléphone :

Situation familiale : marié(e) pacsé(e) concubinage séparé divorcé
veuf(ve) célibataire

Votre conjoint, concubin ou partenaire de Pacs

Est-il : le père La mère de l'enfant Autre :

Son nom : Son Prénom :

Objet de la demande :

Cantine Transport Scolaire Voyage scolaire Fournitures Autre :

Merci d'expliquer l'objet de la demande :

.....
.....

Pièces obligatoires en fonction de la situation - voir au dos

Je certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette déclaration sont exacts.

La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (loi N°68-690 du 31 juillet 1968, art 22)

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers nominatifs et aux libertés s'applique aux réponses données dans ce formulaire. Elle vous garantit à vous et à l'enfant pour lequel est faite la demande un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès de l'établissement dans lequel la demande est envoyée.

LE :

SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL :

Le dossier devra être déposé au service de gestion par le responsable légal et non l'élève.

PARTIE RESERVÉE A L'ADMINISTRATION

Réception de la demande de fond social le :

Dossier présenté à la commission du fonds social le :

Décision :

..... Date.....

La Principale
Nabot Catherine

MODALITES	
Demandeur	La demande de fonds social peut être présentée par la ou les personnes qui assument la charge effective et permanente de l'élève et qui justifie par son avis d'imposition la charge fiscale de l'élève. C'est la notion de ménage qui s'applique
Situation du ménage	<p>Parents séparés ou divorcés :</p> <p>Seuls les revenus du ménage du parent qui a la charge de l'élève, ainsi que les revenus de son concubin ou de son nouveau conjoint, que la résidence de l'élève soit exclusive ou alternée.</p> <p>Situation du concubinage : les revenus des personnes qui assument la charge effective et permanente de l'élève (ceux des deux concubins, même si l'élève n'est pas un enfant commun)</p> <p>La situation de concubinage au moment de la demande est prise en considération, avec les revenus de l'année de référence pour chacun des concubins.</p>
PIECES A FOURNIR	
<u>Dans tous les cas</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Dernier avis d'imposition disponible • Attestation de paiement de la CAF indiquant les personnes qui sont à votre charge
Si vous vivez en concubinage	<ul style="list-style-type: none"> • Dernier avis d'imposition de votre concubin(e)
En cas de changement de situation	<ul style="list-style-type: none"> • Tout justificatif de modification de la situation familiale • Tout justificatif de diminution récente de ressources